



SURVEILLANCE DE LA RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS ET DE L'UTILISATION DES ANTIMICROBIENS

Demande de propositions

Le Centre de collaboration nationale des maladies infectieuses a le plaisir de présenter une demande de propositions visant, d'une part, la réalisation d'un examen exhaustif des programmes canadiens touchant à la surveillance de la résistance aux antimicrobiens (SRA) et à l'utilisation des antimicrobiens et, d'autre part, la formulation de recommandations en vue d'établir des programmes optimaux.

Les propositions doivent être soumises au plus tard le 31 octobre 2011 pour les travaux à réaliser en 2012.

Contexte

Le Centre de collaboration nationale des maladies infectieuses est l'un des six centres nationaux de collaboration en santé publique établis et financés par l'Agence de la santé publique du Canada. Le Centre a pour mission de protéger la santé des Canadiens en facilitant l'utilisation des faits probants et de la recherche sur les maladies infectieuses. Cela se fait en partie en décelant les lacunes sur le plan du savoir et en utilisant les connaissances acquises pour améliorer les programmes et les politiques de santé publique.

En 2006, le Comité canadien sur la résistance aux antibiotiques (CCRA) publiait un rapport intitulé *Towards an International Report on Antimicrobial Resistance* dans lequel les auteurs établissent une comparaison entre les pays du point de vue de leur performance en matière d'identification des organismes résistants aux antimicrobiens et de réduction de leur prévalence. Malgré les nombreux programmes de surveillance bien conçus, le rapport fournit peu d'éléments pouvant servir de base à l'établissement d'une comparaison d'envergure internationale du fait des différences relatives aux cibles de rendement, aux méthodologies employées et aux méthodes d'établissement de rapports. Même au Canada, les chercheurs ont constaté l'existence d'un large éventail de programmes en matière de surveillance des organismes résistants et de surveillance de l'utilisation des antimicrobiens.

Dans la foulée du rapport du CCRA, le Centre de collaboration nationale des maladies infectieuses a mené des consultations auprès d'experts en 2008 et en 2010 afin de mieux cerner les secteurs prioritaires quant aux travaux à réaliser dans le domaine de la résistance aux antimicrobiens. Outre le fait de souligner les lacunes en matière de gouvernance, de leadership, d'éducation et de recherche, les participants s'accordaient à reconnaître la fragmentation des efforts et l'insuffisance des communications à l'échelle du pays, et ce, malgré les nombreux travaux en cours dans le domaine de la surveillance de la résistance aux antimicrobiens. Il importe donc de mieux comprendre l'information disponible sur la résistance aux antimicrobiens et sur leur utilisation et la façon dont cette information est communiquée.

Objectifs

- Déterminer quels seraient les **éléments essentiels** des programmes idéals de surveillance de la résistance aux antimicrobiens et de l'utilisation des antimicrobiens au Canada.
- Résumer les **programmes et projets de surveillance de la résistance aux antimicrobiens** nationaux, provinciaux et régionaux en cours au Canada.
- Résumer les **programmes et projets de surveillance de l'utilisation des antimicrobiens** nationaux, provinciaux, régionaux et privés en cours au Canada.



- Cerner **les lacunes** dans le secteur de la surveillance de la résistance aux antimicrobiens et de l'utilisation des antimicrobiens.
- Formuler des **recommandations** en vue de l'instauration au Canada de programmes optimaux de surveillance de la résistance aux antimicrobiens et de l'utilisation des antimicrobiens.

Contenu du rapport

Le rapport doit comporter deux volets principaux, soit la surveillance des organismes résistants aux antimicrobiens et la surveillance de l'utilisation des antimicrobiens. Si nécessaire, il peut se subdiviser en deux parties indépendantes ou plus.

1. Surveillance de la résistance aux antimicrobiens

- À quoi ressemblerait le programme national de surveillance de la résistance aux antimicrobiens idéal? Quels en seraient les éléments essentiels et la structure? Quels sont les obstacles à la mise en œuvre d'un tel programme au Canada?
- Programmes et projets de surveillance nationaux, provinciaux, régionaux et privés : quels sont les programmes et projets en cours; quels sont leurs buts et leurs objectifs; quels sont les organismes visés; depuis combien de temps ces programmes existent-ils; quels sont leurs principaux points forts et points faibles?
 - Santé humaine : hôpitaux et autres établissements, collectivité
 - Santé animale : production alimentaire, animaux de compagnie
 - Environnement
- Comment l'information est-elle recueillie, compilée, analysée et partagée? L'est-elle en temps opportun?
- Comment l'information est-elle utilisée et par qui?
- Recommandations visant à répondre aux besoins et à combler les lacunes en matière de surveillance de la résistance aux antimicrobiens : que manque-t-il au Canada?

2. Surveillance de l'utilisation des antimicrobiens

- À quoi ressemblerait le programme idéal de surveillance de l'utilisation des antibiotiques? Quels en seraient les éléments essentiels et la structure? Quels sont les obstacles à la mise en œuvre d'un tel programme au Canada?
- Programmes et projets de surveillance nationaux, provinciaux, régionaux et privés (p. ex. IMS Health) : quels sont les programmes et projets en cours; quels antimicrobiens font l'objet d'un suivi; depuis combien de temps leur utilisation fait-elle l'objet d'une surveillance; quels sont les principaux points forts et points faibles des programmes?
 - Santé humaine : hôpitaux et autres établissements, collectivité, médicaments sans ordonnance
- Santé animale : production alimentaire (traitement, prophylaxie/croissance, médicaments sans ordonnance), animaux de compagnie
 - Environnement et usage personnel (p. ex. produits de nettoyage domestiques)
- Comment l'information est-elle recueillie, compilée, analysée et partagée? L'est-elle en temps opportun?
- Comment l'information est-elle utilisée et par qui?
- Recommandations visant à répondre aux besoins et à combler les lacunes en matière de surveillance de l'utilisation des antimicrobiens : que manque-t-il au Canada?



Marche à suivre

En consultation avec des experts en la matière, le Centre de collaboration nationale des maladies infectieuses examinera les propositions et effectuera sa sélection en fonction de la solidité et de la faisabilité des projets et de l'expérience des membres des équipes concernées.

Comme de nombreux programmes de surveillance ne font l'objet d'aucune publication ou dissémination à large échelle, il faudra procéder à des entrevues structurées. Ces entrevues devront être solidement documentées, et leurs conclusions communiquées au Centre de collaboration nationale des maladies infectieuses. De plus, afin de se renseigner sur les éléments manquants au Canada, il faudra aussi interviewer des experts canadiens et internationaux de premier plan. Leurs opinions, ainsi que les recherches publiées et la littérature grise, devraient servir de base au rapport. Le Centre peut faciliter la sélection des personnes à interviewer.

Les rapports préliminaires seront examinés par un comité de lecture indépendant formé d'experts et établi par le Centre; leurs observations seront transmises à l'équipe responsable du projet sous format compilé. Les rédacteurs devront se fonder sur ces observations pour la révision finale du document et joindre au rapport final une lettre expliquant si elles ont été intégrées ou non au rapport, et, le cas échéant, de quelle manière elles l'ont été.

Réalisations attendues

Voici quelles sont les réalisations attendues :

- Un rapport final (ou des rapports distincts, si besoin est) divisé en sections décrivant la stratégie de collecte d'information, la méthode d'analyse, les résultats, la recherche des lacunes, les conclusions et les références.
- Un résumé d'au plus cinq pages faisant état des principales constatations du rapport, notamment de ses implications, des lacunes relevées et des recommandations apportées.

Exigences relatives aux propositions

La proposition doit décrire clairement le contenu du rapport et la méthode de collecte des données. Elle doit aussi contenir l'information suivante :

- Description du plan du projet, de la stratégie de recherche et de la marche à suivre pour les entrevues
- Calendrier de livraison des documents provisoires et finaux
- Budget proposé
- Coordonnées et curriculum vitae du chercheur principal et description de l'expérience pertinente de tous les membres de l'équipe responsable du projet
- Déclaration de conflits d'intérêt

Les propositions doivent être expédiées par courriel au plus tard le 31 octobre 2011 à :
nccid@icid.com.